

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Si PP est seul
= ADJECTIF

Si PP + AUXILIAIRE
= TEMPS COMPOSÉS

PP S'ACCORDE Avec le NOM
La porte fermée

PP S'ACCORDE Avec le SUJET
Elles sont lavées.

PP S'ACCORDE Avec le SUJET
S'il est relié par un verbe d'état

PP NE S'ACCORDE PAS Avec le SUJET
Elles ont mangé les bonbons.

La voiture semble remplie.



Avec AUXILIAIRE ÊTRE

Avec AUXILIAIRE AVOIR



Si le COD est placé avant le verbe, PP s'accorde avec le COD



L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ



L'accord du participe passé dans les temps composés

Dans les temps composés, le participe passé s'utilise avec les auxiliaires être et avoir.



- ★ Avec l'auxiliaire **être**, le participe passé **s'accorde** avec le sujet.

Elle est partie en Finlande.

Le participe passé **partie** s'accorde avec le sujet **elle**.



- ★ Avec l'auxiliaire **avoir**, le participe passé **ne s'accorde pas** avec le sujet.

Elles ont perdu leurs chaussettes.

Le participe passé **perdu** ne s'accorde pas avec le sujet **elles**.



Si le COD est placé avant le verbe, alors le participe passé s'accorde avec le COD (et non avec le sujet !).

Il les a entièrement mangées.

Le COD **les** (pronom qui remplace les glaces) est placé avant le verbe, le participe passé **mangées** s'accorde donc avec le COD.



L'accord du participe passé en tant qu'adjectif

Lorsque le participe passé est seul, c'est-à-dire sans auxiliaire, il est considéré comme un adjectif et s'accorde comme lui.



- ★ Le participe passé s'accorde en genre et en nombre **avec le nom** qu'il accompagne. Il prend alors la fonction d'adjectif épithète.

La voiture cabossée

Le participe passé **cabossée** s'accorde avec le nom **voiture**.



- ★ Le participe passé s'accorde **avec le sujet** s'il est relié à lui par un verbe d'état (être, sembler, paraître...). Il prend alors la fonction d'attribut du sujet.

La robe semble tachée.

Le participe passé **tachée** s'accorde avec le sujet **robe**, car il est relié par le verbe d'état **sembler**.